



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 27 Novembre 2013

Date de la convocation 19 Novembre 2013	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance village des arts et métiers à OCTON
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNÉ Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.MENELLA André, M.CAUSSEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, .MALBEC Sylvain, M.BORE Jacques, M.SEGURA René, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, M.CERET Hugues, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFÉ Gilbert, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, Mme GOMIS Sylvie, Mme MILAN Andrée, Mme PASSIEUX Marie, Mme MEDIANI Paquita, FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, M.SANMARTIN Bernard, LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, M.BERNARD Jacques, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.LOPEZ Daniel, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François, Mme DJUROVIC Aleksandra, PERET : M.BILHAC Christian, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, M.AUDRAN Bernard, Mme DELMAS Louisiane, M.GROS Gilles, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine,</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc à M.MALBEC Sylvain, Mme FLOUROU Jocelyne à M.LACROIX Jean-Claude, M.MARTINEZ Antoine à M.CAZORLA Alain, M.GALTIER René à M.GARROFÉ Gilbert, M.SOULAYROL Alain à M.BETZ Bruno M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel, M.LIEB François à M.BARDEAU Francis, M.MARULAZ Gilbert à M.ESTEVE Bernard, M.MONTAGNE Jacques à M.BILHAC Christian,</p>

Objet : Souscription et gestion des contrats d'assurance de la Communauté de Communes du Clermontais 2014 / 2017 – Appel d'offres ouvert – Autorisation de signature du Conseil Communautaire au Président

Monsieur COSTE rappelle que suite à la consultation concernant la souscription et gestion des contrats d'assurance de la Communauté pour la période 2014 à 2017, lancée selon la procédure d'Appel d'Offres Ouvert, il convient d'autoriser le Président à signer le marché de prestation de services.

<p>Accusé de réception en préfecture 034-243400355-20131204-2013-11-27-14-DE Date de télétransmission : 04/12/2013 Date de réception préfecture : 04/12/2013</p>

Il précise que ce marché de services est composé des 6 lots séparés suivants :

- Lot 1 Dommages aux biens
- Lot 2 Responsabilités Civiles
- Lot 3 Protection Juridique
- Lot 4 Défense pénale des Agents et des Elus
- Lot 5 Flotte automobiles
- Lot 6 Missions préposés, stagiaires et Elus

La commission d'appel d'offres réunie le 20 novembre 2013 a émis un avis favorable à la passation de ces marchés avec les cabinets suivants :

	CANDIDAT	Taux ou forfait	PRIX T.T.C. en €
LOT N° 1 DOMMAGES AUX BIENS	GROUPAMA MEDITERRANEE	0,50 € / m ²	8 293 €
LOT N°2 RESPONSABILITES CIVILES	P.N.A.S.	0,10791% /pers	6 152 €
LOT N° 3 PROTECTION JURIDIQUE	SARRE & MOSELLE	0,04185% /pers	2 365 €
LOT N° 4 DEFENSE PENALE DES AGENTS ET DES ELUS	SARRE & MOSELLE	1,875 € /pers.	711 €
LOT N° 5 FLOTTE AUTOMOBILES	S.M.A.C.L.	Forfait	21 539 €
LOT N° 6 MISSIONS PREPOSES, STAGIAIRES ET ELUS	GROUPAMA MEDITERRANEE	Forfait	1 800 €

Il est rappelé que le lot n°7 « Prévoyance des agents » a déjà été attribué au cabinet GROUPAMA lors du conseil du 22 mai 2013 suite à une résiliation anticipée de l'assureur précédent.

Monsieur le Président soumet le rapport aux membres du conseil communautaire.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré,

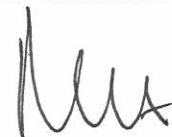
A L'UNANIMITE,

APPROUVE la passation du marché de services relatif à la souscription et la gestion des contrats d'assurance de la Communauté avec les cabinets et selon les montants indiqués ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.

